

A close-up, side-profile photograph of a male worker wearing a white safety helmet with a clear visor and a high-visibility yellow safety jacket. He is focused on working on an open electrical panel, which contains various components like switches and wires. The background shows a brick wall and a utility structure. The overall lighting is bright, suggesting an outdoor or well-lit industrial setting.

RAPPORTS DE RÉMUNÉRATION

VII

1. Présentation des organes de gestion	173
2. Rapport du Comité de rémunération d'ORES Assets.....	175
3. Rapport du Comité de nomination et de rémunération d'ORES	176
4. Rapport du Conseil d'administration d'ORES Assets.....	178
5. Rapport du Conseil d'administration d'ORES.....	183

En raison de la gouvernance commune instaurée en ORES Assets et ORES ainsi que par transparence, étant donné que les mandats sont exercés à titre gratuit au sein d'ORES Assets et rémunérés au sein d'ORES (dans le respect du prescrit du CDLD), le présent rapport annuel publie les présentations des organes de gestion ainsi que les rapports de rémunération d'ORES Assets et ORES.

Étant donné l'équivalence des exigences reprises aux articles L1523-17 et L6421-1 du CDLD à celles imposées par l'article 3:12 § 1^{er} 9° du Code des sociétés et associations, le présent rapport est établi afin de remplir les obligations prévues tant dans le CDLD que dans le Code des sociétés et des associations.

1. Présentation des organes de gestion

ORES Assets

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de la société, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts. Son objectif premier est d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect, d'une part, des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les associés, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers, et, d'autre part, des obligations de service public qu'elle assume. Dans cette optique, le Conseil d'administration identifie les défis stratégiques et les risques auxquels la société est confrontée, définit les valeurs de la société, sa stratégie, le niveau de risques qu'elle accepte de prendre ainsi que ses politiques clés, et contrôle la marche des affaires. L'intercommunale ORES Assets et sa filiale ORES sont dotées d'un Conseil d'administration « miroir ».

Conformément à l'article L1523-15 du CDLD, modalisé à l'article 14 des statuts ORES Assets, le Conseil d'administration est composé de vingt membres de sexe différent dont treize membres (2/3) représentent les associés communaux et doivent, à ce titre, être des mandataires communaux. Les sept autres représentent les IPF et peuvent être des mandataires communaux (ou pas).

Les membres du Conseil d'administration sont répartis :

- politiquement (sur la base d'une double proportionnelle visée à l'article 14 des statuts d'ORES Assets à savoir la clé d'Hondt sur neuf mandats et la clé d'Hondt pondérée sur les onze restants) ;
- géographiquement (au prorata des points de fourniture tel que celui-ci est disponible au moment des élections communales).

Par ailleurs, conformément au CDLD, des membres du Conseil d'administration d'ORES Assets siègent dans des comités de gestion et de contrôle de la société – émanation du Conseil d'administration – que sont le Comité de rémunération et le Comité d'audit. Ils sont tous deux constitués selon le principe de Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES.

Comité de rémunération

Le Comité de rémunération a pour mission d'émettre des recommandations en matière de rémunération des mandataires à l'Assemblée générale et de lui faire rapport de la pertinence de ces dernières par une évaluation annuelle de la justification des modalités de rémunération.

Il est composé de cinq administrateurs qui interviennent ici à titre gratuit.

Comité d'audit

Il est composé de cinq administrateurs assurant les missions de contrôle et de surveillance des comptes statutaires et consolidés mais également sur les aspects de l'information financière, du contrôle interne et de la gestion des risques.

ORES

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de la société, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts. Son objectif premier est d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les actionnaires, le personnel, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers. Dans cette optique, le Conseil d'administration identifie les défis stratégiques et les risques auxquels la société est confrontée ; définit les valeurs de la société, sa stratégie, le niveau de risques qu'elle accepte de prendre ainsi que ses politiques-clés ; et contrôle la marche des affaires de l'entreprise.

Étant donné la mise en place de Conseils d'administration « miroirs » entre l'intercommunale ORES Assets et ORES, conformément à l'article 14 des statuts d'ORES, la composition de cet organe est réalisée sur proposition d'ORES Assets. Elle doit être réalisée conformément à la législation wallonne relative aux intercommunales et plus particulièrement à l'article L1523-15 du CDLD, modalisé à l'article 14 des statuts ORES Assets, comme évoqué ci-dessus dans la présentation des organes de gestion d'ORES Assets.

Par ailleurs, des membres du Conseil d'administration siègent dans des comités de gestion et de contrôle de la société – émanation du Conseil d'administration – que sont le Bureau exécutif, le Comité de nomination et de rémunération, le Comité d'audit et le Comité éthique (supprimé le 23 novembre 2022).

Bureau exécutif

Ce Comité est chargé de préparer les décisions du Conseil d'administration sur toute matière relative aux tâches stratégiques et confidentielles énoncées dans la législation wallonne relative aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel. Le Bureau exécutif d'ORES compte, au 31 décembre 2022, cinq membres.

Comité de nomination et de rémunération

Les principes et règles de rémunération accordées aux administrateurs de l'entreprise, aux membres des différents comités de gestion et de contrôle, ainsi qu'aux fonctions dirigeantes de la société, sont fixés par le Comité de nomination et de rémunération d'ORES. Constitué selon le principe du Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES, ce Comité compte cinq membres.

Comité d'audit

Sa mission est d'assister le Conseil d'administration en lui fournissant des avis à propos des comptes de la société mais également sur le système de contrôle interne, le programme d'audit interne, les conclusions et les recommandations formulées par cet audit interne dans les rapports. Le Comité d'audit est composé de cinq administrateurs. Il est institué selon le principe du Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES.

Comité d'éthique

Ce Comité est chargé de donner des avis sur le respect des règles relatives à la confidentialité des informations personnelles et commerciales. Il était composé de cinq membres. Il a été supprimé en novembre 2022.

Comité de direction

La direction de l'entreprise est confiée au Comité de direction. Il est composé de huit membres, en ce compris son Président.

2. Rapport du Comité de rémunération d'ORES Assets

Remarque préalable

Le présent rapport est établi par le Comité de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration d'ORES Assets conformément aux prescrits de l'article 19.6 des statuts de l'intercommunale et de l'article L1523-17, §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Il a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations versées aux mandataires de l'intercommunale en 2022. Le relevé individuel des présences des mandataires fait partie intégrante du rapport que rédigera le Conseil d'administration en application de l'article L6421-1 du CDLD – rapport de rémunération consolidé avec ORES sc.

Évaluation de la pertinence de la non-rémunération des mandats exercés au sein d'ORES Assets

Le Comité de rémunération relève qu'ainsi que décidé par l'Assemblée générale du 22 juin 2017 et confirmé par délibérations des 28 juin 2018 et 29 mai 2019, tous les mandats en ORES Assets sont exercés à titre gratuit, étant entendu que les mêmes personnes composent le Conseil d'administration d'ORES sc et sont rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et prescriptions du CDLD en la matière.

Il en est de même pour l'exercice des mandats dans le cadre des Comités constitués au sein du Conseil.

Conclusions du Comité de rémunération

Le Comité de rémunération, réuni en séance du 08 mars 2023, constate que les modalités de rémunération reprises ci-avant sont la stricte application des

délibérations susmentionnées prises en Assemblée générale, compétente en la matière.

Il constate également que la gratuité des mandats au sein d'ORES Assets, relevant des règles de gouvernance commune à ORES Assets et ORES sc reste pertinente et qu'en conséquence, le Comité n'émet pas de recommandation à l'Assemblée générale en vue de quelque modification de la rémunération des mandats au sein d'ORES Assets.

3. Rapport du Comité de nomination et de rémunération d'ORES

Remarque préalable

Le présent rapport est établi par le Comité de nomination et de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration d'ORES conformément au prescrit de l'article L1523-17, §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Il a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations versées aux mandataires d'ORES en 2022. Le relevé individuel des présences des mandataires et de leurs

rémunérations fait partie intégrante du rapport que rédigera le Conseil d'administration en application de l'article L6421-1 du CDLD – rapport de rémunération consolidé avec ORES Assets.

Évaluation de la pertinence des rémunérations des mandats exercés au sein d'ORES en 2022

Les modalités de rémunération des mandats ont été ventilées comme suit :

i. Modalités des rémunérations du mandat d'administrateur (Président, Vice-président et membre du Conseil d'administration) :

Fonction	Montant (brut) de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président du Conseil d'administration	Indemnité annuelle de 19.997,14€ (indice 138,01)	Mensuelle (rémunération* + frais km**)
Vice-président du Conseil d'administration	Indemnité annuelle de 14.997,85€ (indice 138,01)	Mensuelle (rémunération* + frais km**)
Membre du Comité d'administration	Jeton de présence de 125 € (indice 138,01)	Semestrielle (jeton de présence + frais km**)

(*) pondérée en fonction du taux de présence – soumise à clause d'assiduité.

(**) 0,35 €/km et indexé selon les prescriptions du SPF Finance.

ii. Modalités des rémunérations des mandats des Comités :

Fonction	Montant (brut) de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président du Comité	Jeton de présence de 180 € (indice 138,01)	Semestrielle (jeton de présence + frais km*)
Membre du Comité	Jeton de présence de 125 € (indice 138,01)	Semestrielle (jeton de présence + frais km**)

(*) un défraiement kilométrique est accordé aux mandataires à hauteur de 0,35 €/km et indexé selon les prescriptions du SPF Finance.

Conclusions du Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération constate que les modalités des rémunérations versées en 2022 sont la stricte application des délibérations prises en Assemblée générale - compétente en la matière - des 28 juin 2018 et 29 mai 2019.

À noter qu'en séance du 28 avril 2021, le Comité de nomination et de rémunération a pris connaissance de l'avis du SPW du 2 avril 2021 quant à leur lecture faite de la disposition de l'article L5311-1, §12 du CDLD relative à la rémunération du jeton alloué à la Présidence du Comité d'audit.

Face à l'évolution de l'interprétation des dispositions de l'article L5311-1 du CDLD spécialement sur la portée des principes applicables à la présidence des comités restreints de gestion, le Comité de nomination et de rémunération a rappelé sa volonté ferme de respecter la légalité et les règles de gouvernance du CDLD et a mandaté ORES afin de prendre toute disposition utile au niveau des autorités administratives compétentes pour clarifier ce point.

C'est ainsi qu'ORES a interrogé l'Union des Villes et Communes de Wallonie ainsi que le Ministre des Pouvoirs locaux pour clarifier la question et a reçu la recommandation de son Comité de nomination et de rémunération de s'aligner au besoin dans le cadre d'une prochaine Assemblée générale ; la gouvernance restant un souci permanent et évolutif d'ORES.

En conséquence, le Comité de nomination et de rémunération réitère la recommandation de respecter les modalités de rémunération effectivement applicables à la présidence des comités restreints de gestion.

Sous la réserve d'une position à recevoir du Ministre des Pouvoirs Locaux quant à une interprétation à devoir retenir de l'article L5311-1 du CDLD en ce qui concerne la présidence des comités restreints de gestion, les modalités actuellement applicables et rappelées ci-avant sont maintenues.

4. Rapport du Conseil d'administration d'ORES Assets

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0543.696.579
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	ORES Assets
Période de reporting	2022

Nombre de réunions

Assemblée générale	02
Conseil d'administration	10
Comité de rémunération	01
Comité d'audit	03



I. Membres du Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rému- nération annuelle brute	Détail de la rémunéra- tion et des avantages	Justification de la rémuné- ration si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président du Conseil d'administration	DE VOS Karl			Conformément à la délibération de l'Assemblée générale du 29 mai 2019, tous les mandats en ORES Assets sont exercés à titre gratuit, étant entendu que les mêmes personnes composent le Conseil d'administration d'ORES et sont rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et les prescriptions du CDLD en la matière.	Néant	90 %
Vice-président du Conseil d'administration	BINON Yves				Néant	100 %
Administrateur	BELLEFLAMME Elodie				Néant	82 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	BULTOT Claude				Néant	85 %
Administrateur- Présidente du Comité d'audit	BURNET Anne-Caroline				Néant	92 %
Administrateur	de BEER de LAER Hadelin				Néant	80 %
Administrateur- membre du Comité de rémunération	DEMANET Nathalie				Néant	55 %
Administrateur	DONFUT Didier (*)				Néant	100 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	DUTHY André				Néant	100 %
Administrateur- membre du Comité de rémunération	FAYT Christian				Néant	91 %
Administrateur	FRANCEUS Michel				Néant	80 %
Administrateur- membre du Comité de rémunération	FRANSSEN Roger (*)				Néant	100 %
Administrateur	GAUTHIER Ludivine (*)				Néant	100 %
Administrateur	GILLIS Alain				Néant	100 %
Administrateur	HARDY Cerise				Néant	70 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	LEFEBVRE Philippe (*)				Néant	40 %
Administrateur	MELLOUK Mohammed Amine (**)				Néant	75 %
Administrateur- membre du Comité de rémunération	MEURENS Jean-Claude				Néant	100 %
Administrateur	PIERMAN Thomas (**)				Néant	100 %
Administrateur - membre du Comité de rémunération	PITZ Mario (****)				Néant	100 %
Administrateur- Présidente du Comité de rémunération	STAQUET Danièle				Néant	100 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	VAN HOUT Florence				Néant	85 %
Administrateur	VEREECKE Anne				Néant	60 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	VITULANO Maria (***)				Néant	100 %
Total général	24					

* Madame Ludivine GAUTHIER, Messieurs Didier DONFUT, Roger FRANSSEN et Philippe LEFEBVRE ont démissionné de leur mandat d'administrateur au 30 avril 2022.

** Messieurs Mohammed Amine MELLOUK et Thomas PIERMAN ont été cooptés par le Conseil d'administration en date du 22 juin 2022 pour pallier à la vacance des mandats d'administrateur suite à la démission de Madame Ludivine GAUTHIER et de Monsieur Didier DONFUT. Leurs mandats ont pris cours le 23 juin 2022.

*** Madame Maria VITULANO a été cooptée par le Conseil d'administration en date du 28 septembre 2022 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Philippe LEFEBVRE. Son mandat a pris cours le 29 septembre 2022.

**** Monsieur Mario PITZ a été coopté par le Conseil d'administration en date du 19 octobre 2022 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Roger FRANSSEN. Son mandat a pris cours le 20 octobre 2022.

2. Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local			Néant	
Directeur x			ORES Assets n'a pas de personnel et donc pas de fonction dirigeante.	
Directeur ...			L'exploitation journalière et opérationnelle d'ORES Assets est confiée statutairement à sa filiale ORES en vertu de l'article 16§1 du décret électricité.	
Sous-directeur				
Sous-directeur ...				
Autre ...				
Total rémunérations				

⁹: Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹: Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹²: Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

3. Annexes

- Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion
- Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois
- Annexe 3 : Formation

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

ORES Assets – Organe de gestion 1 : Conseil d'administration

Fonction	Nom - Prénom	CA 26/01/22	CA 23/02/22	CA 23/03/22	CA 27/04/22	CA 25/05/22	CA 22/06/22	CA 28/09/22	CA 19/10/22	CA 23/11/22	CA 14/12/22	Taux de participation total - %
Président	DE VOS Karl	v	v	v	v	v	v		v	v	v	9/10 90%
Vice-Président	BINON Yves	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	10/10 100%
Administrateurs	BELLEFLAMME Elodie	v	v	v	v		v	v	v	v		8/10 80%
	BULTOT Claude	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	10/10 100%
	BURNET Anne-Caroline	v	v	v	v		v	v	v	v	v	9/10 90%
	de BEER de LAER Hadelin	v			v	v	v	v	v	v	v	8/10 80%
	DEMANET Nathalie	v	v	v				v	v			5/10 50%
	DONFUT Didier	v	v	v	v							4/4 100%
	DUTHY André	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	10/10 100%
	FAYT Christian	v	v	v	v	v	v	v	v		v	9/10 90%
	FRANCEUS Michel		v	v	v	v	v	v	v	v		8/10 80%
	FRANSSEN Roger	v	v	v	v							4/4 100%
	GAUTHIER Ludivine	v	v	v	v							4/4 100%
	GILLIS Alain	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	10/10 100%
	HARDY Cerise	v			v	v	v	v	v		v	7/10 70%
	LEFEBVRE Philippe	v										1/4 25%
	MELLOUK Mohammed Amine							v	v		v	3/4 75%
	MEURENS Jean-Claude	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	10/10 100%
	PIERMAN Thomas							v	v	v	v	4/4 100%
	PITZ Mario									v	v	2/2 100%
	STAQUET Danièle	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	10/10 100%
	VAN HOUT Florence	v	v	v		v	v	v	v	v	v	9/10 90%
	VEREECKE Anne	v	v	v			v		v	v		6/10 60%
	VITULANO Maria								v	v	v	3/3 100%

ORES Assets – Organe de gestion 2 : Comité de Rémunération

Fonction	Nom - Prénom	CREM 09/03/2022	Taux de participation	
			total	%
Présidente	STAQUET Danièle	V	1/1	100%
Membres	DEMANET Nathalie	V	1/1	100%
	FAYT Christian	V	1/1	100%
	FRANSSEN Roger	V	1/1	100%
	MEURENS Jean-Claude	V	1/1	100%

ORES Assets – Organe de gestion 3 : Comité d'audit

Fonction	Nom - Prénom	CAud	CAud	CAud	Taux de participation	
		20/04/2022	28/09/2022	07/12/2022	total	%
Présidente	BURNET Anne-Caroline	V	V	V	3/3	100%
Membres	BULTOT Claude		V		1/3	33%
	DUTHY André	V	V	V	3/3	100%
	LEFEBVRE Philippe	V			1/1	100%
	VAN HOUT Florence	V		V	2/3	67%
	VITULANO Maria			V	1/1	100%

Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois.

Néant : conformément à la délibération de l'Assemblée générale constitutive du 29 mai 2019, tous les mandats en ORES Assets sont exercés à titre gratuit, étant entendu que les mêmes personnes composent le Conseil d'administration d'ORES et sont rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et les prescriptions du CDLD en la matière.

5. Rapport du Conseil d'administration d'ORES

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0897.436.971
Type d'institution	Société à participation publique locale significative
Nom de l'institution	ORES
Période de reporting	2022

Nombre de réunions

Assemblée générale	01
Conseil d'administration	10
Bureau Exécutif	10
Comité de Nomination et de Rémunération	04
Comité d'Audit	03
Comité d'Éthique	01

I. Membres du Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président du Conseil d'administration - Membre du Bureau Exécutif	DE VOS Karl	Total : 37.675,27 € • Montant indexé de l'indemnité : 37.452,31 € • Ind. km : 222,96 € (-PP 37,35% : 14.071,73 €)	<u>Indemnité président:</u> Indemnité brute annuelle de 19.997,14 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Indemnité président	Néant	90%
Vice-président du Conseil d'administration - Membre du Bureau Exécutif	BINON Yves	Total : 28.453,67 € • Montant indexé de l'indemnité : 28.089,23 € • Ind. km : 364,44 € (-PP 37,35% : 10.627,41 €)	<u>Indemnité vice-président:</u> Indemnité brute annuelle de 14.997,85 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Indemnité vice-président	Néant	100%
Administrateur - Membre du Comité d'Ethique (*)	BELLEFLAMME Elodie	Total : 2.082,68 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.082,68 € Ind. km : 220,49 € • Comité d'Ethique : 0 € (-PP 37,35% : 777,86 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	82%
Administrateur - Membre du Comité d'Audit	BULTOT Claude	Total : 2.777,85 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.338,23 € Ind. km : 439,62 € • Comité d'Audit : 0 € (-PP 37,35% : 1.037,47 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	85%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur-Présidente du Comité d'Audit	BURNET Anne-Caroline	Total : 3.154,24 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.107,28 € Ind.km : 294,22€ • Comité d'Audit : 685,50 € Ind. km : 67,24 € (-PP 37,35% : 1.178,07 €)	<u>Jeton présence administrateur:</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Jeton présence présidente du Comité d'Audit :</u> Jeton de 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	92%
Administrateur Membre du Comité d'Ethique (*)	de BEER de LAER Hadelin	Total : 2.069,57 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 1.885,37 € Ind. km : 184,20 € • Comité d'Ethique : 0 € (-PP 37,35% : 772,97 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	73%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	DEMANET Nathalie	Total : 1.688,85 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 1.155,40 € Ind.km : 245,42 € • CNR : 226,43 € Ind. km : 61,60 € (-PP 37,35% : 630,77 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	57%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	DONFUT Didier (**)	Total : 2.053,64 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 905,79 € Ind.km : 138,42 € • Bureau Exécutif : 905,79 € Ind. km : 103,64 € (-PP 50% : 1.026,85 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Bureau :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité d'Audit	DUTHY André	Total : 3.576,15 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.338,23 € Ind.km : 624,12 € • Comité d'Audit : 476,04 € Ind. km : 137,76 € (-PP 37,35% : 1.335,66 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	FAYT Christian	Total : 2.598,04 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.097,95 € Ind.km : 244,06 € • CNR : 226,43€ Ind. km : 29,60 € (- PP 37,35% : 970,38€)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	93%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Président du Comité d'Ethique (*)	FRANCEUS Michel	Total : 2.619,62 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 1.871,16 € Ind.km : 748,46 € • Comité d'Ethique : 0 € (-PP 37,35% : 978,38 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Jeton présence président du Comité d'Ethique:</u> Jeton de 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	82%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	FRANSSEN Roger (**)	Total : 1.524,72 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 905,79 € Ind.km : 292,50 € • CNR : 226,43€ Ind. km : 100,00 € (-PP 37,35% : 569,48 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité d'Ethique (*)	GAUTHIER Ludivine (**)	Total : 905,79 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 905,79 € (-PP 37,35% : 338,31 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	GILLIS Alain	Total : 5.107,69 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.338,23 € Ind.km : 202,30 € • Bureau Exécutif : 2.347,56 € Ind. km : 219,60 € (-PP 50% : 2.553,89 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Bureau :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur	HARDY Cerise	Total : 1.722,61 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 1.645,09 € Ind.km : 77,52 € (-PP 37,35% : 643,38 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	70%
Administrateur Membre du Comité d'Audit	LEFEBVRE Philippe (**)	Total : 528,93 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 221,98 € • Comité d'Audit : 230,95 € Ind. km : 76,00 € (-PP 37,35% : 197,56 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	40%
Administrateur – Membre du Comité d'éthique (*)	MELLOUK Mohammed Amine (***)	Total : 968,41 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 725,65 € Ind.km : 242,76 € • Comité d'Éthique : 0 € (-PP 37,35% : 361,69 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	75%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	MEURENS Jean-Claude	Total : 3.508,16 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.338,23 € Ind.km : 849,90 € • CNR : 226,43€ Ind. km : 93,60 € (-PP 37,35% : 1.310,29 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	PIERMAN Thomas (***)	Total : 2.537,54 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 965,93 € Ind.km : 194,04 € • Bureau Exécutif : 1.206,21 € Ind. km : 171,36 € (-PP 37,35% : 947,73 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Bureau :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	PITZ Mario (****)	Total : 708,81 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 485,37 € Ind.km : 223,44 € • CNR : 0€ (-PP 37,35% : 264,74 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Présidente du Comité de Nomination et de Rémunération	STAQUET Danièle	Total : 2.901,61 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.338,23 € Ind.km : 216,13 € • CNR : 326,05 € Ind. km : 21,20 € (-PP 37,35% : 1.083,69 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Jeton présence présidente du Comité de Nomination et de Rémunération :</u> 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Membre du Comité d'Audit Membre du Comité d'Éthique (*)	VAN HOUT Florence	Total : 3.023,14 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 2.107,28 € Ind.km : 352,90 € • Comité d'Audit : 476,04 € Ind. km : 86,92 € • Comité d'Éthique : 0 € (-PP 37,35% : 1.129,15 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	86%
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	VEREECKE Anne	Total : 3.738,52 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 1.390,96 € • Bureau Exécutif : 2.347,56 € (-PP 37,35% : 1.396,30 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Bureau :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot	Néant	Néant	80%
Administrateur Membre du Comité d'Audit	VITULANO Maria	Total : 1.562,10 € • Montant indexé des jetons de présence : • CA : 725,65 € Ind.km : 443,52 € • Comité d'Audit : 245,09 € Ind.km : 147,84 € (-PP 37,35% : 583,43 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

(*) Les mandats de Président et membres du Comité d'éthique sont devenus caduques de plein droit le 23 novembre 2022 – date de la suppression du Comité d'éthique.

(**) Madame Ludivine GAUTHIER, Messieurs Didier DONFUT, Roger FRANSSSEN et Philippe LEFEBVRE ont démissionné de leur mandat d'administrateur au 30 avril 2022.

(***) Messieurs Mohammed Amine MELLOUK et Thomas PIERMAN ont été cooptés par le Conseil d'administration en date du 22 juin 2022 pour pallier à la vacance des mandats d'administrateur suite à la démission de Madame Ludivine GAUTHIER et de Monsieur Didier DONFUT. Leurs mandats ont pris cours le 23 juin 2022.

(****) Madame Maria VITULANO a été cooptée par le Conseil d'administration en date du 28 septembre 2022 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Philippe LEFEBVRE. Son mandat a pris cours le 29 septembre 2022.

(*****) Monsieur Mario PITZ a été coopté par le Conseil d'administration en date du 19 octobre 2022 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Roger FRANSSSEN. Son mandat a pris cours le 20 octobre 2022.

Index au cours de l'année 2022												
Fonction			Février 2022		Avril 2022		Juin 2022		Septembre 2022		Décembre 2022	
	Brut annuel	Rémunération de base	Index / Coeff. majoration	Brut annuel	Index / Coeff. majoration	Brut annuel	Index / Coeff. majoration	Brut annuel	Index / Coeff. majoration	Brut annuel	Index / Coeff. majoration	Brut annuel
Président	19.997,14 €	<u>Indemnité président:</u> Indemnité brute annuelle de 19.997,14 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot	1,8114	36.222,82 €	1,8476	36.946,72 €	1,8845	37.684,61 €	1,9222	38.438,50 €	1,9607	39.208,39 €
Vice-Président	14.997,85 €	<u>Indemnité vice-président:</u> Indemnité brute annuelle de 14.997,85 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot	1,8114	27.167,11 €	1,8476	27.710,03 €	1,8845	28.263,45 €	1,9222	28.828,87 €	1,9607	29.406,28 €
Président Comité	180 €	<u>Jeton présence présidente du Comité d'Audit :</u> Jeton de 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot	1,8114	326,05 €	1,8476	332,57 €	1,8845	339,21 €	1,9222	346,00 €	1,9607	352,93 €
Membre CA/Comité	125 €	<u>Jeton présence administrateur/membre du Comité</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot	1,8114	226,43 €	1,8476	230,95 €	1,8845	235,56 €	1,9222	240,28 €	1,9607	245,09 €

Indemnités kilométriques Montant brut/km	Mars 2022	Septembre 2022
	Brut/km	Brut/km
0,37 €	0,40€	0,42€

2. Titulaires de fonction de direction

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute			
			Salaire de base brut	Cotisation ONSS s/salaire	Imposable brut	
Fonctionnaire dirigeant local	GRIFNEE Fernand	300.279,34 €**	300.279,34€	39.246,51€	261.032,83€	
Directeur Réseaux	MOES Didier	272.509,01€	225.871,51€	29.521,41€	196.350,10€	
Directeur détaché	DECLERCO Christine	265.344,30€	231.285,65€	30.229,03€	201.056,62€	
Directeur Clients *** Apd 15.06.2022	DEVOLDER Olivier ***	105.298,45€	84.986,51€	11.107,74€	73.878,77€	
Directeur Stratégie et Transformation	MAHAUT Sébastien	264.593,40€	224.218,40€	29.305,34€	194.913,06€	
Directeur Informatique	MEDAETS Benoît	241.075,05€	206.962,55€	27.050,01€	179.912,54€	
Directeur Finances	OFFERGELD Dominique	264.663,42€	230.550,92€	30.133,01€	200.417,91€	
Directeur Ressources Humaines	DEMARS Frédéric	255.504,01€	220.139,01€	28.772,17€	191.366,84€	
Directeur Corporate	DE COSTER Nicolas ***	219.295,46€	183.930,46€	24.039,71€	159.890,75€	
Directeurs ayant quitté leurs fonctions en 2022						
Au 1 ^{er} février 2022	MERTENS Inne Directeur Clients***	66.045,26€	66.045,26€	8.632,12€	57.413,14€	
Au 31 mars 2022	HOUSSARD Benoît Directeur Technique***	106.057,92€	105.357,92€	13.770,28€	91.587,64€	
Total général		2.360.665,62€	2.079.627,53€	271.807,33€	1.807.820,20€	

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? Oui / **Non**
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Oui / **Non**
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Oui / **Non**
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? 62.674,31 € hors taxes pour l'année 2022

Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle

Bonus individuel*	Cotisation ONSS s/bonus individuel	Imposable bonus individuel	Bonus collectif	
-	-	-	-	Président SYNERGRID – Non rémunéré Administrateur ATRIAS – Non rémunéré
43.837,50€	1.909,85€	12.702,65€	2.800,00€	Administrateur Gas.be – Non rémunéré
31.312,50€	1.364,18€	9.073,32€	2.746,15€	Néant
18.787,50€	818,51€	5.443,99€	1.524,44€	Administrateur ATRIAS – Non rémunéré Administrateur SYNERGRID – Non rémunéré
37.575,00€	1.637,02€	10.887,98€	2.800,00€	Néant
31.312,50€	1.364,18€	9.073,32€	2.800,00€	Néant
31.312,50€	1.364,18€	9.073,32€	2.800,00€	Administrateur Contassur – Non rémunéré
32.565,00€	1.418,75€	9.436,25€	2.800,00€	Administrateur Enerbel (fonds de pension) – Non rémunéré Administrateur Powerbel (fonds de pension) – Non rémunéré
32.565,00€	1.418,75€	9.436,25€	2.800,00€	Néant
Directeurs ayant quitté leurs fonctions en 2022				
-	-	-	-	
-	-	-	700,00 €	
259.267,50€	11.295,42€	75.127,08€	21.770,59€	

Commentaires éventuels

Les membres du Comité de direction bénéficient en outre de l'ensemble des avantages fixés par le secteur, à l'instar de l'ensemble des cadres de l'entreprise.

* Les montants de bonus individuels sont ici représentés avec indexation du mois de mars 2023 (125,26.). Ces bonus sont versés en respect de la politique de rémunération des cadres et cadres de Direction comme suit: 1/3 sous forme de prime brute et 2/3 en produits financiers. Les warrants ou stocks options représentent un avantage en nature soumis au précompte professionnel exceptionnel.

** Conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 82 du décret du 28/03/2018 mais également tel que prévu au contrat de travail de Mr Fernand Grifnée, un montant de 14.983,02EUR résultant de l'évolution de l'indexation tel qu'appliqué dans la Commission paritaire 326 sera remboursé à ORES afin de respecter le plafond décréteil de 245.000EUR indexé à 285.296,32EUR pour l'année 2022

*** Suite à la réorganisation interne d'ORES et les mouvements de personnel intervenus en 2022 :

Madame Isabelle CALLENS a quitté ses fonctions de direction à la date du 31 décembre 2021.

Monsieur Nicolas DE COSTER a repris la direction Corporate au 1^{er} janvier 2022.

Madame Inne MERTENS a quitté ses fonctions à la date du 31 janvier 2022.

Monsieur Olivier DEVOLDER a repris la direction Clients au 15 juin 2022.

Monsieur Benoît HOUSSARD a quitté ses fonctions à la date du 31 mars 2022 – la rémunération brute ne tient pas compte de l'indemnité compensatoire de préavis versée.

3. Annexes

- Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion
- Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois
- Annexe 3 : Formation

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

V-€ présence donnant lieu au paiement d'un jeton de présence

ORES – Organe de gestion 1 : Conseil d'administration

Fonction	Nom - Prénom	CA 26/01 2022	CA 23/02 2022	CA 23/03 2022	CA 27/04 2022	CA 25/05 2022	CA 22/06 2022	CA 28/09 2022	CA 19/10 2022	CA 23/11 2022	CA 14/12 2022	Taux de participation total - %		
Président	DE VOS Karl	V	V	V	V	V	V		V	V	V	9/10	90%	
Vice-Président	BINON Yves	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%	
Administrateurs	BELLEFLAMME Élodie	V-€	V-€	V-€	V-€		V-€	V-€	V-€	V-€		8/10	80%	
	BULTOT Claude	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	10/10	100%	
	BURNET Anne-Caroline	V-€	V-€	V-€	V-€		V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	9/10	90%	
	de BEER de LAER Hadelin	V-€			V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	8/10	80%	
	DEMANET Nathalie	V-€	V-€	V-€				V-€	V-€			5/10	50%	
	DONFUT Didier	V-€	V-€	V-€	V-€							4/4	100%	
	DUTHY André	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	10/10	100%	
	FAYT Christian	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€		V-€	9/10	90%	
	FRANCEUS Michel		V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€		8/10	80%	
	FRANSSSEN Roger	V-€	V-€	V-€	V-€							4/4	100%	
	GAUTHIER Ludivine	V-€	V-€	V-€	V-€							4/4	100%	
	GILLIS Alain	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	10/10	100%	
	HARDY Cerise	V-€			V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€		V-€	7/10	70%
	LEFEBVRE Philippe	V-€											1/4	25%
	MELLOUK Mohammed Amine								V-€	V-€		V-€	3/4	75%
	MEURENS Jean-Claude	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	10/10	100%
	PIERMAN Thomas								V-€	V-€	V-€	V-€	4/4	100%
	PITZ Mario										V-€	V-€	2/2	100%
	STAQUET Danièle	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	10/10	100%
VAN HOUT Florence	V-€	V-€	V-€		V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	9/10	90%	
VEREECKE Anne	V-€	V-€	V-€				V-€		V-€	V-€		6/10	60%	
VITULANO Maria									V-€	V-€	V-€	3/3	100%	

ORES – Organe de gestion 2 : Bureau exécutif

Fonction	Nom - Prénom	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE	BE	Taux de participation total	%
		18/01 2022	15/02 2022	15/03 2022	19/04 2022	14/06 2022	13/09 2022	18/10 2022	26/10 2022	15/11 2022	06/12 2022		
Membres	DE VOS Karl	V	V		V	V	V	V	V	V	V	9/10	90%
	BINON Yves	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
	DONFUT Didier	V-€	V-€	V-€	V-€							4/4	100%
	GILLIS Alain	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	10/10	100%
	PIERMAN Thomas						V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	5/5	100%
	VEREECKE Anne	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	10/10	100%

ORES – Organe de gestion 3 : Comité de Nomination et de Rémunération

Fonction	Nom - Prénom	CNR	CNR	CNR	CNR	Taux de participation total	%
		09/03/2022	22/06/2022	28/09/2022	19/10/2022		
Présidente	STAQUET Danièle	V-€	V	V	V	4/4	100%
Membres	DEMANET Nathalie	V-€		V	V	3/4	75%
	FAYT Christian	V-€	V	V	V	4/4	100%
	FRANSSSEN Roger	V-€				1/1	100%
	MEURENS Jean-Claude	V-€	V	V	V	4/4	100%

ORES – Organe de gestion 4 : Comité d'audit

Fonction	Nom - Prénom	CAud	CAud	CAud	Taux de participation total	%
		20/04/2022	28/09/2022	07/12/2022		
Présidente	BURNET Anne-Caroline	V-€	V	V-€	3/3	100%
Membres	BULTOT Claude		V		1/3	33%
	DUTHY André	V-€	V	V-€	3/3	100%
	LEFEBVRE Philippe	V-€			1/1	100%
	VAN HOUT Florence	V-€		V-€	2/3	67%
	VITULANO Maria			V-€	1/1	100%

ORES – Organe de gestion 5 : Comité d'éthique

Fonction	Nom - Prénom	CEth 23/03/2022	Taux de participation	
			total	%
Président	FRANCEUS Michel	V	1/1	100%
Membres	BELLEFLAMME Élodie	V	1/1	100%
	de BEER de LAER Hadelin		0/1	0%
	GAUTHIER Ludivine	V	1/1	100%
	VAN HOUT Florence	V	1/1	100%

Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois

PRÉSIDENT			
Mois	Montant de rémunération versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Montant indemnités de déplacement versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Justification
Janvier 2022	1.853,96		90% de présence totale aux réunions en 2022 (Conseil d'administration 9/10 et Bureau exécutif 9/10)**
Février 2022*	1.891,13		
Mars 2022	1.891,13		
Avril 2022*	1.928,92		
Mai 2022	1.928,92		
Juin 2022*	1.967,45	65,40	
Juillet 2022	1.967,45		
Août 2022	1.967,45		
Septembre 2022*	2006,81		
Octobre 2022	2006,81		
Novembre 2022	2006,81		
Décembre 2022*	2047,01	74,29	

VICE-PRÉSIDENT			
Mois	Montant de rémunération versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Montant indemnités de déplacement versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Justification
Janvier 2022	1.390,47		100% de présence totale aux réunions en 2022 (Conseil d'administration 10/10 et Bureau exécutif 10/10)**
Février 2022*	1.418,35		
Mars 2022	1.418,35		
Avril 2022*	1.446,70		
Mai 2022	1.446,70		
Juin 2022*	1.475,59	87,63	
Juillet 2022	1.475,59		
Août 2022	1.475,59		
Septembre 2022*	1.505,11		
Octobre 2022	1.505,11		
Novembre 2022	1.505,11		
Décembre 2022*	1.535,25	140,71	

* Indexation suite dépassement indivis pivot

** Par délibération de l'Assemblée générale du 29 mai 2019, la rétribution annuelle brute est attribuée aux Président et Vice-Président à concurrence de 100% si le mandataire précité est présent à 80% des séances des organes de gestion.

Annexe 3 : Formations

Fonction	Nom - Prénom	27/04/2022*	23/11/2022*	Taux de participation total - %	
Président	DE VOS Karl	V	V	2/2	100%
Vice-Président	BINON Yves	V	V	2/2	100%
Administrateurs	BELLEFLAMME Elodie	V	V	2/2	100%
	BULTOT Claude	V	V	2/2	100%
	BURNET Anne-Caroline	V	V	2/2	100%
	de BEER de LAER Hadelin	V	V	2/2	100%
	DEMANET Nathalie			0/2	0%
	DONFUT Didier	V		1/1	100%
	DUTHY André	V	V	2/2	100%
	FAYT Christian	V		1/2	50%
	FRANCEUS Michel	V	V	2/2	100%
	FRANSSEN Roger	V		1/1	100%
	GAUTHIER Ludivine	V		1/1	100%
	GILLIS Alain	V	V	2/2	100%
	HARDY Cerise	V		1/2	50%
	LEFEBVRE Philippe			0/1	0%
	MELLOUK Mohammed Amine		V	1/1	100%
	MEURENS Jean-Claude	V	V	2/2	100%
	PIERMAN Thomas		V	1/1	100%
	PITZ Mario		V	1/1	100%
	STAQUET Danièle	V	V	2/2	100%
VAN HOUT Florence		V	1/2	50%	
VERECKE Anne			0/2	0%	
VITULANO Maria		V	1/1	100%	

* Jour de CA - pas de frais de déplacement complémentaires

En 2022, deux formations ont été dispensées aux administrateurs.

La première, organisée le 27 avril 2022, avait pour objet « La transition énergétique »

La seconde, le 23 novembre 2022, a abordé le sujet « Communautés d'Énergie Renouvelable (CER) »